

Arrêté

N° 2025-208

Objet : Désignation des examinateurs associés au jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle par voie d'avancement de grade, session 2025.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2016-598 du 12 mai 2016 modifiant les dispositions statutaires de certains cadres d'emplois médico-sociaux de catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2017-901 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Décret n° 2020-301 du 23 mars 2020 fixant les règles d'organisation générale et les épreuves de l'examen professionnel d'accès au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté n°2025-20 du 3 février 2025 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle par voie d'avancement de grade, session 2025.

Vu l'arrêté n°2025-116 du 5 mai 2025 portant sur la mise à jour de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu l'arrêté n°2025-207 du 18 août 2025 portant sur la désignation des membres du jury d'un examen professionnel d'accès au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle par voie d'avancement de grade, session 2025,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2025,

Vu le règlement général des concours et des examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le procès-verbal du tirage au sort des représentants du personnel effectué le 30 septembre 2024 parmi les membres de la commission administrative paritaire de catégorie A,

Vu la désignation par le Centre national de la fonction publique territoriale d'un représentant en qualité de membre de jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle par voie d'avancement de grade, session 2025.

Considérant qu'il est nécessaire de désigner des examinateurs associés au jury pour participer à la correction des épreuves d'admissibilité ou d'admission,

Arrête :

Article 1: La liste des examinateurs associés au jury est établie comme suit :

Collège des élus		
Madame ATTO Antoinette	Adjointe au Maire déléguée à l'Action sociale et aux Solidarités et Vice-présidente du CCAS	Ville de Vaulx-en-Velin (69)
Madame BISACCIA Michèle	Adjointe au Maire déléguée à l'Administration générale, aux Finances, à la Petite enfance et à l'Éducation	Ville de Saint-Priest-en-Jarez (42)
Madame BROYER Sylvie	Conseillère municipale	Soucieu-en-Jarrest (69)
Monsieur COTTAZ Jean-Pierre	Conseiller municipal	Ville de Beynost (01)
Madame DUMORTIER Béatrice	Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales	Ville de Vaugneray (69)

Monsieur FRANCOIS Sébastien	Adjoint au Maire Vice-Président du CCAS	Ville de Brignais (69)
Monsieur FARNOS René	Conseiller municipal	Ville de Feyzin (69)
Madame PARLIER Frédérique	Conseillère municipale déléguée à la citoyenneté et aux solidarités et Vice-présidente du CCAS	Ville de Villefranche-sur-Saône (69)
Monsieur MIRABEL Pierre	Adjoint au maire	Ville de Solaize (69)
Madame RIONDET Odile	Adjointe au Maire	Ville de Solaize (69)

Collèges des personnalités qualifiées et fonctionnaires territoriaux		
Madame BACCONIN Anne-Laure	Attaché principal, Directrice du Centre communal d'action sociale et du pôle Vie de la Cité	Ville de Chaponost (69)
Madame BALLEZ-BAZ Estelle	Attaché principal, Directrice seniors et liens intergénérationnels	Ville de Villeurbanne (69)
Monsieur BAYET Cyril	Attaché principal, Responsable de l'unité pédagogique, adjoint au chef du service concours	Cdg69
Madame CHARRA Geneviève	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Responsable action sociale CCAS	Ville de Firminy (42)
Madame DÉJEANT Aurélie	Attaché territorial, Cadre pédagogique, service concours	Cdg69
Monsieur DESGROPPES Nicolas	Attaché territorial, Directeur de résidences autonomie	Ville de Lyon (69)
Madame FIORDALISI Céline	Attaché, Chef du service concours	Cdg69
Monsieur HERITIER Stéphane	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Assistant social du personnel	Saint-Etienne Métropole (42)
Madame MAKHLOUFI Chalabia	Attaché territorial, responsable unité opérationnelle, Service concours	Cdg69
Madame NOEL Nadège	Attachée hors-classe, Directrice du pôle Recrutement-mobilité	Cdg69
Monsieur PERQUIN Yann	Attaché principal, Directeur de programme, Directeur général adjoint Action sociale et solidarité	Département de la Haute-Savoie (74)
Madame PERREL Anne-Sophie	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle,	Métropole de Lyon (69)

	Assistante sociale Renfort-enfance	
Madame RIVORY-GALTIER Chrystelle	Assistant socio-éducatif de Classe Exceptionnelle - Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Ville de Saint-Etienne (42)
Madame ZOBRI Akila	Attaché territorial, Responsable Adjointe au service social Délégation Développement Solidaire Habitat et Éducation Territoire Porte du Sud	Métropole de Lyon (69)

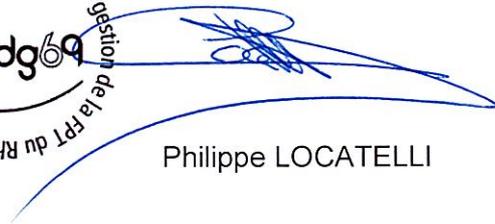
Article 2 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet <https://www.cdg-aura.fr>.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 18 août 2025

Le Président,




Philippe LOCATELLI

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été régulièrement publié et transmis au représentant de l'État.